

Communiqué de presse

SIGNATURE DES PREMIERS PRÊTS CROISSANCE TPE



LA CONVENTION SIGNÉE LE 13 AVRIL 2017



PROJET TRIAKAZ PAR DYLLIS COMMUNICATION



PROJET CARTER PAR AN SA FÈ SA

PRÊT CROISSANCE TPE



Optimiser le potentiel des entreprises guadeloupéennes



« Modalités d'accès aux fonds européens, micro crédit à taux zéro, nouveaux modes de financement participatif, cautionnement et garanties, accès à la Banque Publique d'Investissement, tels sont les nouveaux terrains de jeu, de lutte et de coopération qu'il faut défricher, expertiser, pour adapter le fonctionnement de la Région à ce que sera l'économie dominante du 21e siècle. » Ary Chalus

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET INNOVATION

Bpifrance et la Région signent les premiers Prêts Croissance TPE

Le 13 avril 2017, Bpifrance et le Conseil régional de Guadeloupe ont signé une convention cadre de partenariat visant à mettre en commun les moyens financiers de la Région et de Bpifrance, au service des ambitions du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), élaboré par la Région Guadeloupe.

La première concrétisation de ce partenariat est la mise en place du "Prêt Croissance TPE".

Vendredi 30 juin 2017 à 11h au SPOT à Jarry, Ary Chalus, Président de la Région Guadeloupe et Michèle Papalia, Directrice Interrégionale Bpifrance Antilles-Guyane, signeront les deux premiers Prêts Croissance TPE Guadeloupe, en présence d'Henri Nagapin, Président de la CCI-IG, Bruno Blandin, Président de l'UDE-MEDEF, Allan Nagam, Président de la FTPE et Franck Dessalme Président des MPI .

Les deux premières structures concernées par ce dispositif sont :

- AN SAV FÈ SA, dirigé par Yannick Jotham, a développé l'application mobile « CARTER », plateforme communautaire proposant une mise en relation entre conducteurs et passagers pour effectuer des trajets de covoiturage et/ou de transports privés.
- DY LIS Communication, dirigée par Claudy Lombion, qui développe une plateforme en ligne « TRIAKAZ », qui vise à fournir des outils pour mieux « trier à la maison », en vue de respecter les enjeux environnementaux de l'île, et propose un large choix de produits éco-conçus localement;

Partageant le constat de la difficulté pour les TPE de financer leur développement, la Région et Bpifrance ont décidé de mettre en place ce prêt dédié aux entreprises n'excédant pas 20 salariés, en création ou en développement et exerçant l'essentiel de leur activité en Guadeloupe.

À travers ce nouvel outil, la Collectivité régionale et Bpifrance entendent mettre en place, dès 2017, plus de 100 prêts croissance TPE, permettant à des TPE de mobiliser autour de 5 M€ de financement. Cet objectif correspond à un effort conséquent de 1,5 M€ de la Région Guadeloupe.

Contacts:

Bpifrance
Antoine Mathot

Tél. : 01 41 79 86 08

Région Guadeloupe

Elodie Nedan

Tel : 0690 52 17 62

Le Prêt croissance TPE

D'un montant de 10 000€ à 50 000€, le Prêt Croissance TPE finance principalement les investissements immatériels ou corporels des projets de développement, notamment :

- la création ;
- l'innovation non technologique liée à un produit nouveau, l'introduction d'une technologie nouvelle, l'accession à de nouveaux marchés ou liés à des services, des usages, des procédures, des contenus numériques, de la création artistique, etc.
- le développement d'activité ;
- l'accroissement de besoin en fonds de roulement généré par le projet.

Ce prêt est remboursable sur 5 ans avec un différé de remboursement de 1 an pour les entreprises en création, et sur 7 ans avec un différé de remboursement de 2 ans pour les entreprises en développement. Il n'appelle aucune prise de garantie sur le capital de l'entrepreneur. Il est, par ailleurs nécessairement adossé à un cofinancement accordé par une banque privée ou un apport en fonds propres d'un montant au moins équivalent. Le prêt ne peut pas dépasser le montant des fonds propres de l'entreprise.

Les demandes pourront être effectuées en ligne grâce à une plateforme dédiée : www.pretcroissancetpe-cr-guadeloupe.fr

RAPPEL DU CONTEXTE

La Région Guadeloupe et Bpifrance signent une convention de partenariat en faveur du développement économique du territoire

Jeudi 13 avril 2017 à l'Hôtel de Région à Basse-Terre, à l'occasion de la 2^{ème} Assemblée plénière de la Région Guadeloupe, le Président de Région, Ary Chalus, et la Directrice Interrégionale Bpifrance Antilles-Guyane, Michèle Papalia, en présence de la Directrice exécutive de la direction des partenariats régionaux et de l'action territoriale de la Bpifrance, Marie Adeline-Peix, ont signé une convention-cadre de partenariat visant à mettre en commun les moyens financiers de la Région et de Bpifrance, au service des ambitions du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) élaboré par la Région Guadeloupe.



Des priorités stratégiques partagées au service des entreprises

À travers ce partenariat, la Région Guadeloupe et Bpifrance entendent :

- Soutenir la dynamique entrepreneuriale pour toutes les entreprises, et notamment pour les TPE (création, reprise-transmission, etc,...) ;
- Renforcer l'innovation, via des financements adaptés ;
- Favoriser la compétitivité et assurer la pérennité des entreprises (croissance interne, croissance externe, renforcement des structures financières) afin de leur permettre de disposer des outils nécessaires pour innover et s'ouvrir à l'international ;
- Soutenir l'internationalisation des entreprises.

Les partenaires souhaitent en particulier renforcer leurs interventions dans les secteurs suivants de l'économie guadeloupéenne :

- Activités touristiques
- Technologies de l'Information et de la Communication
- Activités de l'économie verte
- Activités du commerce et de l'artisanat

Mot du Président de Région, prononcé le 30 juin 2017

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Je vous souhaite la bienvenue au SPOT de Jarry, représentatif de ces nouveaux modèles d'économie collaborative.

Le développement économique est l'une des clés de l'avenir de notre territoire.

À travers le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la région Guadeloupe a défini un plan d'action qui a pour but de soutenir les entreprises, promouvoir la recherche et l'innovation, assurer l'attractivité et la compétitivité du territoire.

Les très petites entreprises (TPE) et les petites et moyennes entreprises (PME) de la Guadeloupe représentent une part importante du tissu économique et contribuent activement à la vie locale et au maintien de l'emploi.

La collectivité régionale s'engage aux côtés des entreprises guadeloupéennes. Cet engagement se traduit par un soutien renforcé des petites entreprises, qui présentent un fort potentiel de croissance et de création d'emplois mais peinent souvent à réunir les financements nécessaires.

Les contraintes financières que rencontrent nos entreprises nous obligent à plus d'audace et à plus d'inventivité ; si nous voulons relancer le développement de notre territoire, chaque action doit, de manière lisible, contribuer à l'emploi.

Dans cette optique, la collectivité régionale et Bpifrance ont signé le 13 avril 2017 une convention de partenariat afin de mutualiser leurs moyens financiers au service des ambitions du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Pour répondre aux besoins de financement des entreprises et conforter leur dynamique de croissance, la région Guadeloupe et BpiFrance lancent le « prêt croissance TPE Guadeloupe ».

Notre région est la première d'Outre-Mer à mettre en place un tel dispositif !

Ainsi, aujourd'hui, nous sommes réunis afin de participer à la remise des deux premiers « prêt croissance TPE Guadeloupe » en faveur des entreprises :

- « AN SAV FE SA », dirigé par Monsieur Yannick JOTHAM. Il développe l'application « CARTER », plateforme communautaire proposant une mise en relation entre conducteurs et passagers pour effectuer des trajets de covoiturage et/ou de transports privés ;
- « DYLIS Communication » dirigé par Claudy LOMBION. Son projet, « TRIAKAZ », est une plateforme en ligne qui vise à fournir des outils pour mieux « trier à la maison », en vue de respecter les enjeux environnementaux de l'île, et propose un large choix de produits éco-conçus localement.

Le Prêt Croissance TPE a pour objectif de renforcer la structure financière de l'entreprise à l'occasion d'un programme d'investissement structurant. Ce prêt est assimilé aux fonds propres ou quasi-fonds propres de l'emprunteur. Il s'agit d'un prêt de développement territorial destiné au financement des investissements immatériels ou corporels et de l'augmentation du besoin en fonds de roulement (BFR).

Ce prêt accompagné concerne les très petites entreprises en phase de création (moins de 3 ans) ou en phase de développement (plus de 3 ans) dont l'effectif n'excède pas 20 salariés.

Le montant est compris entre 10 000 et 50 000 euros. Remboursable sur 5 ans avec un différé de remboursement de 1 an pour les entreprises en phase de création, et sur 7 ans avec un différé de remboursement de 2 ans pour les entreprises en phase de développement, il n'appelle aucune prise de garantie sur le capital de l'entreprise ou sur le patrimoine de l'entrepreneur.

Les demandes de prêts pourront être effectuées en ligne grâce à une plateforme dédiée.

La contribution de la collectivité régionale, d'un montant de 1,5 million d'euros, permettra à la Bpifrance d'accompagner environ 150 entreprises par an.

Il s'agit d'une étape essentielle dans la mise en œuvre des politiques publiques au service de notre territoire.

Cette séance de signature est l'occasion de rappeler le rôle essentiel de la Région en faveur du développement économique de la Guadeloupe car sans emploi, il n'y a pas de société dont on puisse garantir la cohésion.

Notre avenir repose sur notre capacité à encourager la création de valeur ajoutée et d'emploi.

Je vous remercie de votre attention.

Ary Chalus
Président du Conseil régional

Présentation des deux projets bénéficiant du dispositif



CREATION DE LA BOUTIQUE DU TRI





**BE FUN !
BE GREEN**

TR I  K A Z

CREATION DE LA BOUTIQUE DU TRI

28 juin 2017



NAISSANCE D'UNE MARQUE... TRIAKAZ

Création du Concept

PRESENTATION DE TRIAKAZ

Génèse...

DYLIS Communication est une agence de communication globale spécialisée dans le développement durable et ses domaines connexes. La société travaille essentiellement pour le compte des collectivités et institutions régionales.

En 2016, dans la volonté de compléter son offre et d'apporter des outils permettant à la population guadeloupéenne de mieux trier, Mme Lombion se positionne alors, sur le marché des objets publicitaires pour satisfaire les demandes de ses principaux clients et élargir la palette de sa cible de clients.

Elle crée alors, TRIAKAZ en octobre 2016. TRIAKAZ est **une plateforme en ligne** proposant un large choix de produits promotionnels 100% recyclés, recyclables, biologiques, équitables ou issus de l'artisanat de différents territoires.

Une entreprise d'experts pour des produits « sur-mesure »

L'entreprise TRIAKAZ offre à ses clients un panel d'experts dans les métiers du **green marketing** (Chefs de projet, graphiste, chargée de communication, chargée de mission marketing, journaliste, attachés de presse, directeurs artistiques, web agencies, ...) afin de définir, décliner, adapter et optimiser leur offre de produits éco-conçus.

Grâce à son pool de compétences, elle propose un accompagnement « sur-mesure » pour une fourniture de produits efficaces en fonction de leurs besoins. La société vous accompagne dans la définition de votre recherche de produits et le déploiement de solutions conformes à votre identité.

Notre ambition est donc de vous proposer des produits originaux qui vous correspondent !

Une entreprise responsable....

TRIAKAZ est engagée dans une démarche de progrès global vis-à-vis de ses clients et de ses salariés. Nos principes et nos valeurs sont réunis dans une charte de développement durable qui se décline sur le plan économique (collaborations avec des opérateurs économiques locaux), social (travail des équipes dans des conditions de travail équitables) et environnemental (sensibilisation des collaborateurs aux problématiques de gestion des déchets et de maîtrise de l'énergie et de la ressource en eau, au bureau mais aussi dans les actions qu'ils mettent en œuvre).

Plusieurs freins identifiés :

- au bureau: évolution dynamique de la réglementation qui contraindra les entreprises à organiser le tri en interne.

→ *Opportunités de communiquer auprès des entreprises et de trouver des solutions innovantes et ludo-pédagogiques*

- à domicile: en Guadeloupe, la population souhaite avoir la preuve du concept pour renforcer sa conviction : « Cela ne sert à rien de trier car tout est enfoui! »

→ *Opportunités: communiquer sur ce qui est fait à partir du tri*

→ *Proposer des outils pour faciliter le geste du tri à domicile*

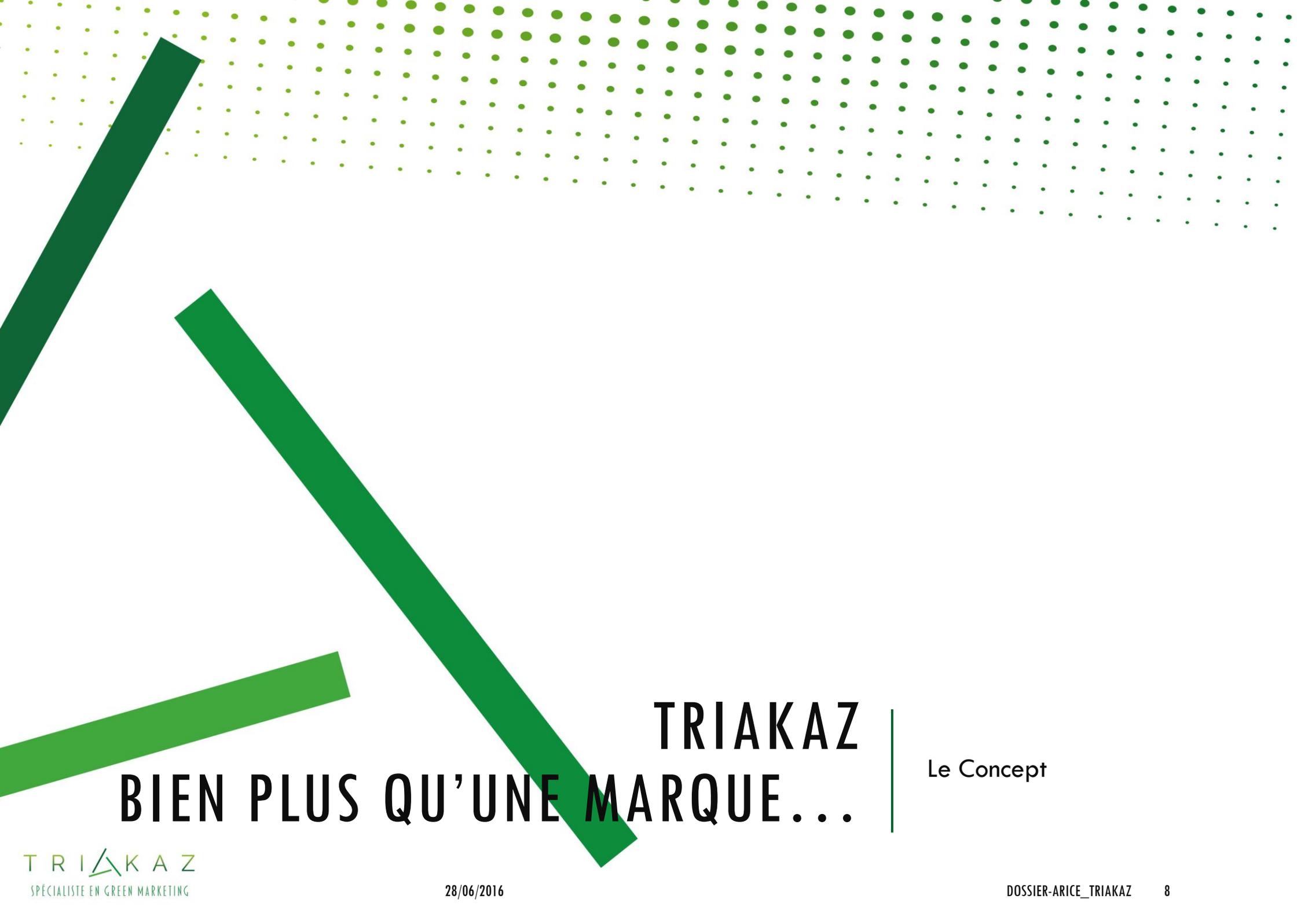
→ *Cible: Grand public, habitat collectif vertical et pavillonnaire*

SOLUTIONS

Dans la proposition de valeurs, il faut apporter **UNE SOLUTION** pour répondre aux freins que présente souvent le tri.

L'idée sera donc de proposer:

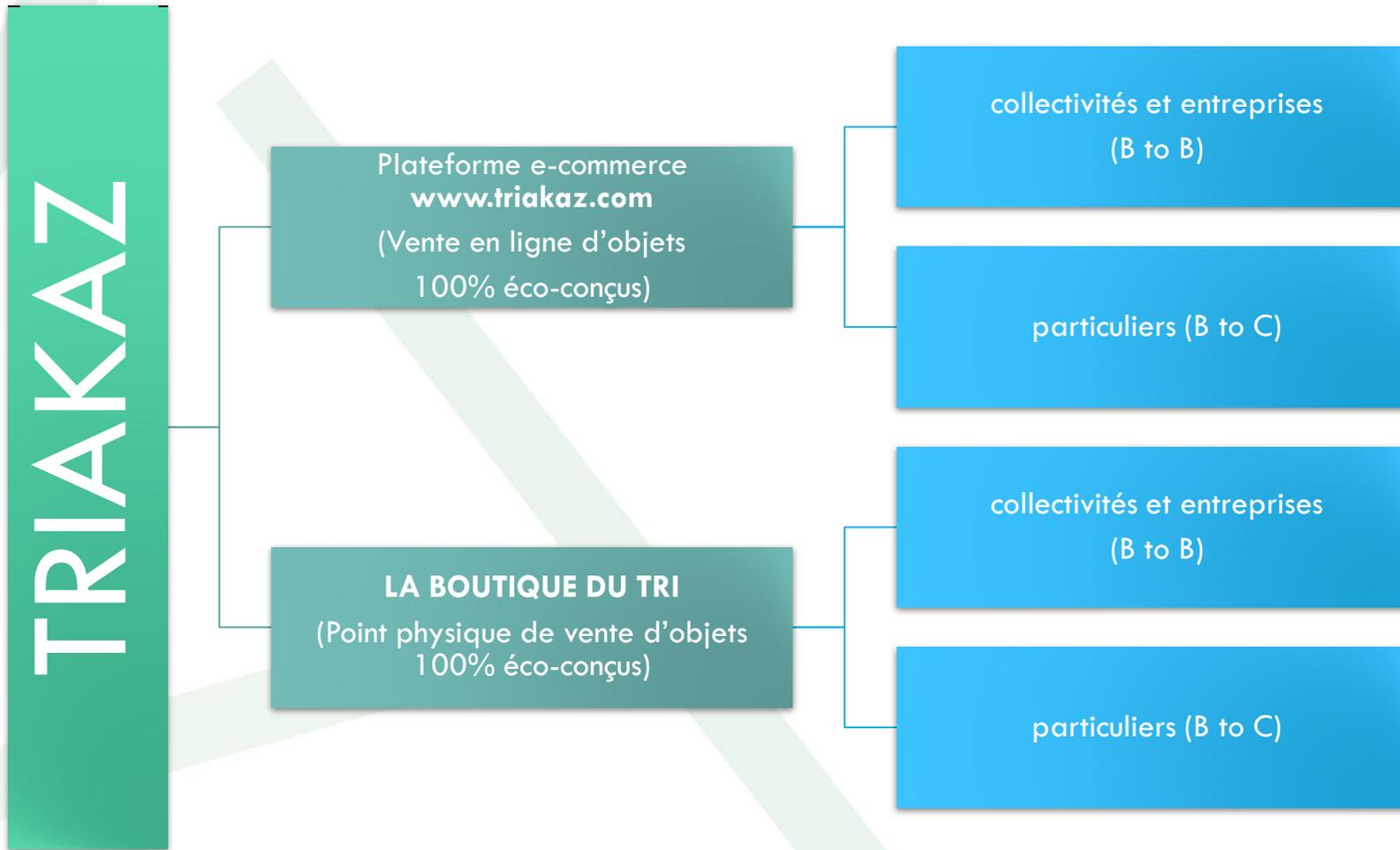
- Des **outils ludiques et abordables** pour permettre de trier au bureau comme à la maison et vice versa;
- De **valoriser le recyclage** au travers de la vente de produits 100% éco-conçus;
- De **valoriser le sentiment d'appartenance territoriale**, en proposant des produits à valeur ajoutée issus de la valorisation de ressources locales;
- D'assurer aux clients une **traçabilité des déchets** afin de garantir le capital-confiance et faire **adhérer durablement au Tri**.



TRIAKAZ BIEN PLUS QU'UNE MARQUE...

Le Concept

Un projet **innovant** d'une start-up de l'économie verte
(**positionnement Green Tech pour la croissance Verte**):



Accompagnée par :



CARACTERE INNOVANT...



✓ **TRIAKAZ** est la 1^{ère} **plateforme e-commerce** proposant 100% éco-conçus, recyclés, recyclables, biologiques, équitable ou issus de l'artisanat local des **DOM-COM**.

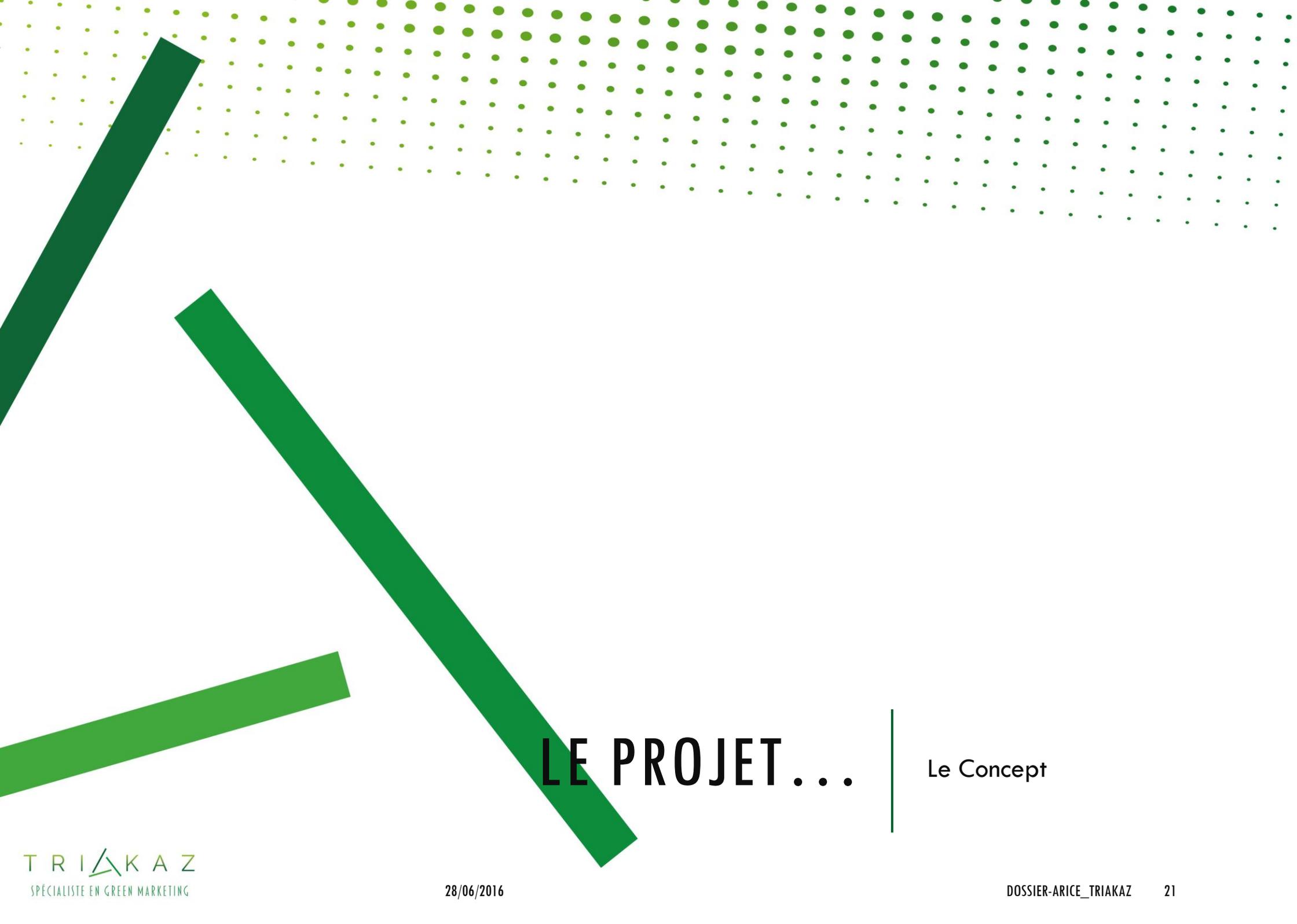
✓ **TRIAKAZ** est la seule **plateforme e-commerce d'objets publicitaires éco-conçus** qui allie une boutique en ligne et un point de vente physique « **LA BOUTIQUE DU TRI** », totalement éco-conçu à partir de carton 100% recyclé.

✓ **TRIAKAZ** est la seule **plateforme e-commerce d'objets publicitaires** qui souhaite *créer une gamme de produits TRIAKAZ* issus de la valorisation des ressources locales guadeloupéennes.

✓ **TRIAKAZ** se positionne sur deux canaux de vente parallèles:

✓ **Le B to B (vente aux professionnels);**

✓ **Le B to C (vente aux particuliers).**



LE PROJET...

Le Concept

DESCRIPTION...



Le projet concerné par la demande est la création d'un point de vente de la plateforme e-commerce de TRIAKAZ: **LA BOUTIQUE DU TRI.**

L'ensemble des investissements concernent:

- ✓ l'installation de la boutique ;
- ✓ la création d'outils multimédia dédiés (application mobile de vente M-commerce – commerce par le mobile) ;
- ✓ et l'achat de stock de marchandises.

CONTACTS :

Claudy LOMBION
Directrice d'Agence et Fondatrice
Port. : 06 90 47 71 78
Email : clombion@triakaz.com

ADRESSE PARIS:
3 Rue du HAVRE – 75 009 PARIS

ADRESSE GUADELOUPE:
7 Immeuble MAHOGANY – Voie Verte – ZI de Jarry
97122 BAIE-MAHAULT
Tél. : 0590 86 77 59 – Fax : 05 90 69 28 17

Site internet : www.triakaz.com



by  an sov
fè sa

CARTER

Application mobile de covoiturage & chauffeur privé

CARTER



CARTER C'est quoi ?

C'est une plateforme communautaire, sur application mobile, proposant une mise en relation entre conducteurs et passagers pour effectuer des trajets de covoiturage et/ou de transports privés. Deux services sont donc proposés :



COVOITURAGE



CHAUFFEUR PRIVE



COVOITURAGE



Une mise en relation entre un particulier conducteur et un passager, l'un proposant des places disponibles dans leur véhicule pour un trajet donné, dans le but de partager ses frais, l'autre cherchant une place dans une voiture, à moindre coût.

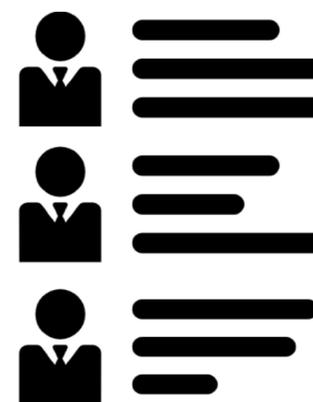


Vous avez besoin de vous déplacer ?

Voyagez à moindre frais presque instantanément !



Cherchez un trajet
à tout moment



Choisissez un
conducteur grâce à
des profils de
confiance



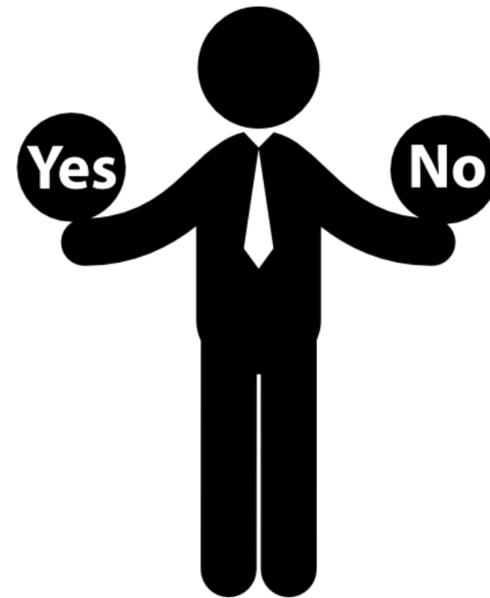
Réservez

Des places disponibles ?

Partagez vos frais de trajet et rendez service à la communauté !



Proposez un trajet



Choisissez avec qui
vous voyagez



Approuvez les
réservations
instantanément, puis
voyagez ensemble !



CHAUFFEUR PRIVE



Un service Haut-de-Gamme de mise en relation entre chauffeurs privés et passagers désireux d'une prestation plus discrète et plus cossue ou pour des événements.



Vous avez besoin de vous déplacer ?

Réservez votre chauffeur privé en 2 minutes !



Quelque soit votre besoin, CARTER vous permet de commander un chauffeur privé pour un départ immédiat ou de programmer un déplacement à l'avance.



Commandez votre chauffeur pour vous rendre à l'aéroport, pour une simple course ou encore pour des événements.



Six raisons de choisir CARTER



Faites des économies !

Avec le covoiturage économisez plus de 50% de vos frais d'essence mensuel sur vos trajets quotidiens. Avec le chauffeur privé, économisez jusqu'à 60% sur le prix d'une course normale



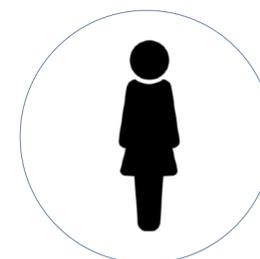
La sécurité

Toutes nos courses sont géolocalisées via l'application mobile afin de garantir la sécurité, le bon déroulement et le suivi de chaque course



La fiabilité

Le prix est fixé au départ et ne change pas. Chaque paiement s'effectue avant la course et se fait uniquement par carte bancaire



Girls Only

Proposée à nos utilisatrices du service covoiturage, cette option offre des trajets exclusivement réservés aux femmes.



Prévention Routière

Privilégiez CARTER lorsque vous sortez en soirées. Déplacez-vous seul ou à plusieurs, en toute sécurité, grâce au chauffeur privé ou au covoiturage



Respect de l'environnement

Déplacez-vous en covoiturage, réduisez les embouteillages et l'émission de CO2



Contactez nous

—

yannick@ansavfesa.com

0690 958151

alicia@ansavfesa.com

0690 271333



A BIENTÔT !



by  on sav
fè ra